



LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 151

MONTREAL, LE VENDREDI 30 JUIN 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

La fête du consensus mou

Au moment où le Québec sue, autant sous l'effet de la canicule qu'à la terrifiante perspective de grimper le monstrueux frigo du beau-frère au troisième par un escalier trop étroit, Ottawa, ellé, se prépare à célébrer dignement l'anniversaire du Canada, ce pays à la vie dure et au consensus mou.

Sur la colline parlementaire, les journalistes ont fait place aux touristes, les micros ont été troqués pour des lunettes fumées et les caméras de télévision se sont transformées en simples kodaks. Les députés sont repartis chez eux se faire engeuler sur le contrôle des armes à feu, leur régime de pension ou les compressions dans les programmes sociaux. Seuls quelques sénateurs, les chanceux, s'activent encore dans l'ombre autour de quelques projets de loi restés en plan.

Sur la pelouse où a été érigée la grande scène pour le spectacle de demain, des «polices montées» — comme dirait Jean Chrétien — vêtues comme si elles devaient affronter le blizzard nord-albertain de janvier se prêtent de bonne grâce à la mitraille des visiteurs à la recherche du cliché, dans tous les sens du terme. Ceux-ci viennent des États-Unis, d'Europe et d'Asie et sont suffisamment polis pour ne pas s'écarter quand on leur parle du taux de change du dollar canadien. Les méchantes langues, et il s'en trouve ici une forte densité au kilomètre carré, diront d'ailleurs qu'il n'y a pas de quoi rire quand on passe ses vacances, fût-elle à bon marché, dans la capitale la plus ennuyante du monde.



Jean Dion

D'ailleurs, ils manquent de pot, les touristes. Pas question de croquer pour la postérité et dans ses plus beaux atours le parlement de la nation qui remporte si souvent les championnats de qualité de vie qu'on se demande si les Nations unies ne souscrivent pas à un vaste complot fédéraliste. Depuis plusieurs semaines et pour plusieurs mois, la tour de la Paix est prisonnière, du pied à la tête, d'échafaudages; les secteurs est et ouest de l'édifice font aussi l'objet de travaux de réfection.

Ces travaux, évalués à 265 millions \$ en tout, s'imposent par suite d'une négligence prolongée. La structure externe, l'isolation et le système de chauffage nécessitent des réparations de fond en comble, à tel point que la Chambre des communes, de 2002 à 2006, et le Sénat, de 2006 à 2010, seront forcés d'aller siéger dans la cafétéria (1) d'un immeuble voisin, réaménagée pour la circonstance. On anticipe aussi une bataille vigoureuse pour la possession de la Hot Room, la sacro-sainte salle qu'occupe la Tribune de la presse depuis 1920.

Si donc la gent touristique se retrouve devant un chantier, on pourra toujours se rabattre sur l'espoir, formulé par M. Chrétien en campagne électorale, que le paysage l'incitera à croire que le Canada a retrouvé «la dignité du travail» et à se vider les poches à la vue d'une économie aussi effervescente. Ne manque en fait qu'un stand tenu par le président du Conseil du trésor, Art Eggleton, pour expliquer les subtilités du programme d'infrastructures.

Trêve de plaisanteries faciles. La fête se prête mal aux interrogations existentielles, mais en cette veille du 1^{er} juillet, on ne peut s'empêcher de penser que c'est le pays tout entier qui est en rénovation. À l'âge vénérable de 128 ans, le Canada s'ausculte comme jamais, mis à mal par l'état de ses finances, soucieux d'entretenir sa volonté de demeurer ce havre de compassion en terre d'Amérique du Nord, et, surtout, encore et toujours hanté par le spectre d'un divorce.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes que, dans son message de la Confédération, si on peut encore l'appeler ainsi, Lucien Bouchard invite à célébrer «les valeurs profondes qui ont fait du Canada ce qu'il est: une société de tolérance et de paix, ouverte sur le monde et prête à intervenir pour soulager d'autres populations ailleurs dans le monde». Et, bien entendu, c'est vers elle qu'un Québec souverain tendra la main afin d'établir un nouveau partenariat économique et politique.

La récupération de l'adversaire est l'une des plus vieilles tactiques au monde. Difficile de répliquer au bazooka quand on vous lance des fleurs.

C'est dans ce contexte un peu dément, où même les séparatistes conviennent majoritairement qu'il fait extrêmement bon vivre au Canada, où le reste du pays s'évertue à occulter le problème et refuse, par un entêtement qu'il préfère qualifier de principe, de se prêter aux accommodements qui fermeraient pour un bon bout de temps le panier de crabes, qu'on s'appête à concéler à l'ombre rassurante de l'unifolié.

Ainsi va la vie. Où en sera-t-on pour le 129^e? Se souvient-on de la «prédiction» faite il y a quelque temps par Jacques Parizeau, annonçant un Québec souverain pour la Saint-Jean-Baptiste 1995?

Parions plutôt qu'on en sera au même point, dans les mêmes limbes. Que ce soit OUI ou NON, près de la moitié des Québécois auront perdu leur référendum. Dans un cas, ils seront un frein puissant au déroulement de pourparlers aussi cruciaux que ceux qui mènent à la création d'un nouveau pays; dans l'autre, ils seront un rappel lancinant que le combat pour le changement se poursuit.

Le 1^{er} juillet 1996? Tiens, on jaserait de rénovations.

POLITIQUE

20 milliards \$ pour les régions si c'est OUI

PAGE A 4



LES ACTUALITÉS

Le Casino de Montréal paralysé par un conflit de travail

PAGE A 5



PLAISIRS

L'ombre jaune sur vos pelouses

PAGE B 2

La Cour suprême donne raison aux retraités de Singer et Simonds

Le droit des travailleurs aux surplus des fonds de retraite est confirmé

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Les 600 retraités de l'ex-compagnie Singer, les 103 retraités de l'ex-compagnie Simonds et leurs héritiers ont eu gain de cause une fois pour toutes. À la suite de deux jugements rendus par la Cour suprême du Canada, hier en après-midi, les retraités de ces compagnies ou leurs descendants toucheront enfin les surplus de leur caisse de retraite respective, ce que les employeurs leur refusaient devant les tribunaux depuis des années. Des millions de dollars sont en jeu.

Ces jugements, qui pourraient faire jurisprudence, consolident le droit des retraités à jouir des surplus des caisses de retraite accumulés ainsi que des intérêts générés par ces surplus. Ils compromettent également le droit des compagnies de s'accorder des congés de cotisations aux régimes de retraite, sous prétexte qu'il y a surplus dans ce fonds.

Les jugements d'hier mettent un point final à une histoire qui avait pris la forme d'une saga judiciaire au cours

des neuf dernières années. Ils confirment en effet deux autres jugements rendus dans le même sens en février dernier par la Cour d'appel du Québec, ainsi que deux jugements de la Cour supérieure dans les mêmes causes.

Dans le cas de Singer, le surplus de la caisse de retraite était évalué à 4 millions \$ au moment où l'entreprise de Saint-Jean-sur-Richelieu avait fermé ses portes en mars 1986. Aujourd'hui, avec les intérêts accumulés, les retraités ont accès à un fonds de plus de 6 millions \$. Les retraités de l'ex-Singer ou leurs héritiers ont aussi droit à quelque 14 millions \$ en sommes puisées à même le fonds de retraite par la compagnie pour payer des honoraires professionnels, ou encore en congés de cotisations que la compagnie s'est accordés illégalement. Cet argent, selon le représentant des retraités de Singer, Robert Châteauneuf, sera cependant plus difficile à récupérer.

Pour leur part, les 103 retraités de l'ex-Simonds ou leur héritiers se partageront un surplus de fonds de retraite de 10 millions \$. Le jugement stipule que l'ex-Si-

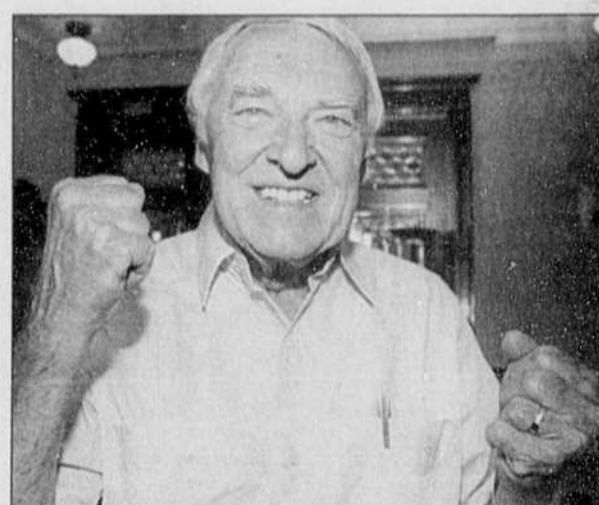


PHOTO JACQUES NADEAU

Robert Châteauneuf: «victoire totale».

VOIR PAGE A 12: RETRAITÉS



PHOTO JACQUES NADEAU

DEUX PILIERS de l'histoire du jazz montréalais étaient réunis hier après-midi sur la scène du Maurier: le saxophoniste Leroy Mason, que l'on aperçoit ici en compagnie de Roy Eastman, et le Nelson Symonds Quintet. Né à Buffalo, Leroy Mason a roulé sa bosse aux États-Unis avant de faire les beaux jours des grands clubs de jazz de Montréal.

La cité du jazz

Montréal-Nord, c'est le bout du monde. Après Montréal-Nord, il n'y a plus rien, rien qu'un grand ravin, où l'on tombe comme Wile E. Coyote, en faisant un petit nuage de poussière au fond, pouf. C'est de là que je vous cause d'ordinaire, lié au Devoir par ce miracle ombilical de la technologie qu'est le modem. Sauf à la fin juin, évidemment, alors que l'affectation annuelle au Festival international de jazz de Montréal prend effet, m'arrachant à mon fauteuil, ma télé, ma robe de chambre et mon bout du monde.

SYLVAIN CORMIER

En moins de temps qu'il n'en faut pour crier jazz, je me transforme en une sorte d'explorateur hardi qui, onze fois en onze jours, détache les amarres de sa Pontiac Sunbird et quitte sans regarder derrière lui le cottage semi-détaché familial, guidé par l'instinct aiguïlé de l'aventurier, armé d'un sextant, d'une boussole et de son courage, ramant à travers rues et boulevards aux noms exotiques, Olier, Renoir, Lacordaire, Industriel, Louvain, Christophe-Colomb, Mentana, Saint-Joseph, Saint-Urbain, Mont-Royal et de Bleury, bravant mille périls jusqu'aux rives d'une île enchantée, véritable en-



FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREAL

VOIR PAGE A 12: JAZZ

La silencieuse main gauche d'Oscar Peterson



VOIR PAGE A 12

Éric Lapointe dans l'ombre des Rolling Stones

Le «bum» de Montréal partage aujourd'hui et demain la première partie du spectacle des Stones à Paris

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Sur l'hippodrome de Longchamp, les ouvriers s'affairent depuis déjà une semaine à assembler les 170 tonnes d'acier et d'aluminium qui composent la scène de 70 mètres sur laquelle Éric Lapointe s'appête à monter. C'est dans cet immense vaisseau spatial, surmonté d'un long serpent d'acier, qu'embarquera ce soir le rocker québécois de 25 ans qui partage aujourd'hui et demain la première partie du mégaspectacle des Rolling Stones à Paris.

À quoi pensera-t-il au moment d'affronter les 80 000 fans en délire venus communier à cette grande messe du rock? «Je me sens très excité, très anxieux, mais j'ai en même temps une

peur atroce, dit-il en avalant une gorgée de Kronenbourg. Quand je me dis que je fais la première partie des Stones, j'ai encore l'impression que ça sonne faux dans ma bouche. Mon plus gros spectacle, c'était aux Francofolies de Montréal devant 30 000 spectateurs. Pis déjà là, j'en voyais pas le bout!»

Lapointe est arrivé lundi à Paris avec toute son équipe de tournée, une quinzaine de personnes en tout. Si Mick Jagger et ses comparses ont loué un étage du Georges V, comme ils le font depuis 20 ans, le rocker québécois a dû se contenter du Holiday Inn de la place de



Éric Lapointe

VOIR PAGE A 12: LAPOINTE

Réforme de la santé

Rochon veut rouvrir les contrats de travail

Le ministre espère pouvoir limiter les pertes d'emplois

ISABELLE PARÉ ET BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Pour éviter d'importantes pertes d'emplois dans le réseau de la santé à Montréal, il va falloir que les syndicats acceptent de revoir les mécanismes actuels des conventions collectives, issus «d'une autre époque».

Tel est du moins ce qu'a défendu hier le ministre de la Santé, Jean Rochon, au terme d'une rencontre somme toute assez glaciale avec une quarantaine de représentants syndicaux des employés du réseau de la santé à Montréal. Des représentants qui ont bousculé le ministre de questions et qui sont restés insensibles aux propos rassurants de ce dernier sur les moyens de proté-

VOIR PAGE A 12: ROCHON

INDEX

- AgendaB7
- Avis publics.....A9
- Classées.....B6
- Culture.....B9
- Économie.....A6
- Éditorial.....A10
- Le monde.....A8
- Mots croisés.....B6
- Les sports.....A9

MÉTÉO



Montréal
Ennuagement en mi-journée. 60 % de possibilité d'averses ou d'orages. Max: 27

Québec
Nuageux avec éclaircies. 40 % de possibilité d'averses ou d'orages. Max: 28

Détails en B 6

• LES ACTUALITÉS •

Un conflit de travail entraîne la fermeture du Casino de Montréal

PIERRE LOISELLE
COLLABORATION SPÉCIALE

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Un conflit de travail est venu perturber le fonctionnement du Casino de Montréal, hier soir vers 18h, alors que des employés se sont retrouvés sur le parvis de la maison de jeu en brandissant des pancartes. Quelques heures plus tard, la direction annonçait la fermeture du casino jusqu'à nouvel ordre, affirmant ne pas être en mesure «d'assurer l'intégrité des opérations et la qualité du service à la clientèle».

Il semble que les négociations entre les quelque 1300 employés syndiqués affiliés à la CSN et la direction du Casino n'aboutissent pas depuis plus d'une semaine et demie.

La direction du Casino a décidé hier de ne plus tolérer les moyens de pression utilisés par les employés qui, depuis mercredi, refusaient de porter la cravate ou le nœud papillon dans l'exercice de leur fonctions.

La direction ne tolère plus cette forme de laxisme de la part de ses employés. Les superviseurs de l'établissement de jeu ont donc rencontré hier les employés pour leur dire que s'ils ne portaient pas un uniforme «complet» au travail, ils devraient retourner à la maison.

«Le respect et le port de l'uniforme font partie intégrante de la prestation que les employés sont tenus d'offrir au travail», a déclaré Patrice Tardif, porte-parole de la Société des casinos.

À la suite de cette décision, des employés ont rapidement évacué hier le Casino dans la confusion la plus totale pour faire le pied de grue à l'extérieur, ce qui a entraîné le départ de plusieurs clients incrédules ou manifestement en colère. La partie patronale et le syndicat se renvoient maintenant la balle pour tenter de faire porter l'odieux du conflit à l'autre. «C'est un lock-out déguisé», estime Yves Veillette, président

de l'exécutif syndical du Casino. «Ces gens-là sont en grève», a tranché Patrice Tardif. «Si un employé se présente en uniforme, il peut travailler. Mais s'il ne s'engage pas à respecter l'uniforme, c'est une grève. La nuance est très importante», a poursuivi M. Tardif.

Dans tout ce tohu-bohu, les employés ont profité de la présence des médias pour faire part de l'injustice dont ils estiment être victimes. «Si on ne nous laisse pas faire des moyens de pression, c'est un lock-out», fustige Yves Veillette. Sous le couvert de l'anonymat, un employé forcé malgré lui au

piquetage a accusé la CSN de se «faire du capital politique». «Les négociations allaient pourtant très bien», déplore-t-il. La direction a pour sa part tenu à exprimer sa bonne volonté. «On est disponibles 24 heures sur 24 pour négocier, a dit Patrice Tardif. Mais ce n'est pas dans les médias qu'il faut le faire.»

«J'aurais de sérieuses prétentions si je vous disais que le Casino fonctionne bien, a avoué M. Tardif. On évalue la situation heure après heure.» Les croupiers, affiliés à la FTQ, ne sont pas impliqués dans le litige pour le moment.



Les employés assignés à la restauration au Casino de Montréal ont cessé leur travail hier soir.

PHOTO JACQUES NADEAU

9 MOIS PLUS TARD,

1 AVANT-PROJET DE LOI PLUS TARD,

18 COMMISSIONS RÉGIONALES PLUS TARD,

1 COMMISSION NATIONALE PLUS TARD,

9 ÉTUDES LE HIR PLUS TARD,

1 VIRAGE PLUS TARD,

1 PACTE À TROIS PLUS TARD

ET PLUSIEURS MILLIONS DE DOLLARS PLUS TARD,

LA QUESTION EST TOUJOURS LA MÊME:

Voulez-vous que le Québec se sépare du Canada ?

ET LA RÉPONSE EST TOUJOURS LA MÊME:

NON à la séparation.

LE COMITÉ DES QUÉBÉCOISES ET DES QUÉBÉCOIS POUR LE NON

EN BREF



PHOTO AP

AMARRAGE RÉUSSI

Paris (AFP) — Le directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), M. Jean-Marie Luton, s'est félicité jeudi soir du succès de l'amarrage de la navette américaine Atlantis à la station russe Mir et le considère «comme un pas tout à fait important» dans la préparation de la future station spatiale internationale Alpha.

«Ce vol, a-t-il dit à l'AFP, est justement une répétition des opérations qui seront indispensables, dès 1997, lorsque débutera la construction de la station Alpha».

M. Luton doit faire envoyer des télégrammes de félicitations à la NASA et à la RKA, son homologue russe. Il a rappelé qu'entre août et janvier prochains, un astronaute de l'ESA allait séjourner à bord de Mir pour préparer de futurs vols européens vers la station Alpha.

Des astronautes de l'ESA s'entraînent aussi, à Houston, auprès de leurs camarades de la NASA pour des vols, en 1996, ayant le même objectif, a-t-il souligné.

SÉCHOIR À FOIN TROP BRUYANT

Saint-Elzéar (PC) — En pleine saison des foins, un agriculteur de Saint-Elzéar de Beauce, M. André Turcotte, vient d'être condamné à payer un dédommagement de 10000\$ à sa voisine à cause du bruit occasionné par son séchoir à foin. L'UPA de la Beauce étudie la possibilité de porter la cause en appel.

Outre le montant pour compenser les inconvénients subis par la plaignante, Mme Ginette Giguère, et les dépenses de son recours, le juge Jacques Philippon a émis une injonction permanente interdisant au producteur l'utilisation du séchoir si, pendant qu'il est en opération, le bruit, mesuré à la résidence de sa voisine dépasse 45 décibels le jour et 40, la nuit et ce, en vertu de la Loi de la qualité sur l'environnement. «À ma connaissance, c'est la première fois en 20 ans, depuis l'avènement des séchoirs à foin sur les fermes, qu'une plainte semblable est traitée en Beauce, a déclaré Luc Dubreuil, conseiller au ministère de l'Agriculture.

ACTUALITÉS

ROCHON

SUITE DE LA PAGE 1

ger leurs emplois. Lors de ce passage à Montréal, le ministre a en outre lancé un appel au calme aux médecins, croyant qu'il n'y a pas «de panique à bord» dans les hôpitaux et que la réaction de certains d'entre eux n'a aucune commune mesure avec les changements prévus dans le réseau.

Pour ce qui est des syndiqués, le ministre s'est fait très clair. «On s'est donné comme objectif de protéger l'emploi de façon maximale [...] mais avec les mécanismes des conventions actuelles, on ne va pas y arriver. Des gens vont bêtement perdre leur emploi parce qu'ils ne vont pas [pouvoir] être transférés dans les emplois qu'on va créer», a insisté le ministre Rochon, qui estime que les processus actuels datent «d'une autre époque».

Des propos lourds de sens alors qu'aujourd'hui même les conventions collectives des employés du réseau de la santé arrivent à échéance. Des discussions sont toutefois déjà amorcées au plan national sur la réorganisation par le moyen d'ententes-cadres.

D'après le ministre Rochon, les syndicats n'ont pas vraiment d'autre choix que de se mettre à table pour que s'effectue sans heurts le redéploiement majeur du personnel dans la région de Montréal. «C'est clair qu'il y a encore des choses à discuter pour se comprendre. Mais pas mal de monde ont l'air de comprendre et sont d'accord. Je reste confiant», a-t-il dit hier, malgré les slogans scandés par les syndiqués.

Les représentants syndicaux n'étaient pas d'humeur à donner raison au ministre. Le président du Conseil central de Montréal (CSN), Arthur Sandborn, estime que M. Rochon occulte totalement l'effet des déplacements de personnel sur les travailleurs occasionnels. Résultat: la réforme se soldera par 6000 emplois perdus chez ces travailleurs.

«Il est clair qu'il [le ministre] n'a pas compris que le plan de la Régie, avec les transferts de 4000 personnes avec la sécurité d'emploi dans les hôpitaux parrains, veut dire que 4000 personnes sur la liste de rappel vont perdre leur emploi d'ici 18 mois», a martelé M. Sandborn. Pour le représentant de la CSN, le ministre tient un double langage et ne donne pas l'heure juste en prétendant sauver tous les emplois.

Par ailleurs, M. Sandborn croit que les réponses du ministre sur l'effort budgétaire imposé à la région de Montréal frôlent le mensonge. «Je trouve ça lamentable qu'il nie que les ressources dans les régions de la Montérégie et de Laval viennent d'une ponction à Montréal, a-t-il lancé. Ce n'est pas en disant des faussetés au monde qu'on va réussir à les convaincre.»

Une vision que le ministre rejette, puisqu'à son avis la population de la grande région de Montréal doit être considérée comme un tout et qu'il n'est pas question de dresser un «mur de Berlin» entre des entités administratives.

Malgré ce dialogue de sourds, les syndicats conviennent qu'ils auront à s'asseoir avec le ministre pour négocier des aménagements. «Ça va de soi. On ne fera pas payer nos membres pour les absurdités qui se font actuellement», a précisé Marie-Danielle Lapointe, de la FTQ.

Pas de démissions en bloc chez les médecins

Enfin, le ministre a aussi indiqué hier qu'une «vigie» serait mise en place avec la Régie de Montréal pour éviter que les hôpitaux condamnés soient délaissés par des médecins. «Il n'y a absolument rien qui justifie à l'heure actuelle cette réaction», a soutenu le ministre, faisant référence aux rumeurs de démissions de médecins dans certains hôpitaux.

Une rumeur qui ne s'est d'ailleurs pas concrétisée à l'hôpital Saint-Michel, au terme d'une réunion tenue hier soir par le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMPD). Devant les quelque 160 médecins de Saint-Michel, un établissement qui s'était jusqu'à ce jour spécialisé dans les soins d'urgence, le président du CMPD, Jean-Louis Hausser, a dû lancer un appel au calme. «Ça ne sert pas à grand-chose de démissionner. C'est un geste de frustration qui fera simplement un scandale et qui nuira aux patients», a dit ce dernier à un groupe de médecins minoritaires, à l'origine de cette proposition de démission.

À l'hôpital Saint-Laurent, certains médecins ont toutefois déjà remis leur démission. L'établissement, dont l'urgence accueille près de 20 000 personnes par année, doit fermer seulement en avril 1996. «Les médecins travaillant dans des situations comme ça désertent un peu l'hôpital parce qu'ils trouvent que c'est pas vivable», affirme Claude Lachance, président du Conseil des médecins de l'hôpital Saint-Laurent. Quatre médecins ont annoncé leur départ en mai, et quatre nouveaux médecins engagés à l'urgence ont signalé leur intention de retirer leur candidature suite à la décision de la Régie.

À ce chapitre, le directeur général de l'hôpital Saint-Laurent, Jean-Pierre Massicotte, a soutenu hier qu'il pourrait ne pas y avoir de problème à l'urgence samedi, la Régie ayant entrepris des démarches pour trouver des médecins remplaçants. Le problème demeure toutefois à long terme.

Les différents directeurs d'hôpitaux condamnés rencontrés hier par Jean Rochon n'ont pas montré beaucoup d'espoir de voir le ministre changer d'idée au terme d'une rencontre. Ce dernier a encore répété qu'il irait de l'avant et annoncerait officiellement les fermetures recommandées par la Régie de Montréal avant la mi-juillet.



Oscar Peterson.

PHOTO JACQUES NADEAU

La silencieuse main gauche d'Oscar Peterson

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La virtuosité d'Oscar Peterson n'est plus ce qu'elle était. Hier soir, à la salle Wilfrid Pelletier, la main gauche du pianiste né à Saint-Henri, la main de la puissance, la main du rythme échevelé avait disparu. Parce qu'elle est désormais confinée au presque silence, la main gauche de Peterson, la main droite a ponctué en douceur les pièces proposées.

Physiquement diminué à la suite de ce qu'on appelle des problèmes de santé, Oscar Peterson a pris possession de l'immense piano planté au milieu de la scène en jouant, comme en se jouant, de l'absence de cette main qui, dans le monde du jazz, est synonyme de rythme. Du rythme.

Là ou d'autres, beaucoup d'autres nous séduisent en utilisant les dix doigts mis à leur disposition, Oscar Peterson nous a charmé avec les cinq doigts de la droite. La gauche n'était pas muette. Elle jouait les silences. Ces silences graves qui font la valeur du blues. Surtout les blues anciens.

C'est bien évidemment avec émotion que l'on a écouté Oscar Peterson se confronter à un moment de vérité sans chercher à savoir s'il allait gagner ou se cassait la gueule. C'était pas un concours ou une lutte, le show de Peterson hier soir à la salle Wilfrid Pelletier. C'était le show d'un instrumentiste, d'un artiste pour qui la scène est ce lieu de vie auquel on est si attaché que l'on ne peut plus s'en détacher.

Alors comme l'une était absente, l'autre a tout fait. La droite a tout joué, tout ponctué avec une sérénité exemplaire. Ce que l'on dit de Peterson depuis des années et des années est exact: là où d'autres ont besoin de leurs deux mains, lui peut se contenter, pour nous séduire, d'une seule de ses mains.

En imprégnant ses mélodies des singularités propres aux blues avec sensibilité et sobriété,

Oscar Peterson a signé une introduction calme, sereine, à cette 16^{ème} édition du Festival international de jazz de Montréal.

Au terme de son spectacle, le trophée qui porte son nom a été attribué à un de ses anciens compagnons. Qui? Le contrebassiste Michel Donato. C'est lui, ce chic type, ce magnifique instrumentiste qui a remporté cette palme. Le choix était judicieux. On est content pour lui. On doit s'en féliciter.

Plus tôt dans la soirée, le Quartet West de Charlie Haden a donné de visu ce qu'il a donné sur disque il y a plus d'un an maintenant. Quoi donc? Haden et sa troupe ont effectué au Spectrum la mise en scène musicale de l'univers cher à Raymond Chandler. Autrement dit, le quartet californien du contrebassiste Charlie Haden a joué l'album *Always Say Goodbye* presque au complet.

Haden et sa contrebasse, Allan Broadbent et son piano, Ernie Watts et son saxophone ténor, Larence Marable et sa batterie ont régalié comme ils ont épaté la galerie en ponctuant leurs compositions comme les compositions écrites par autrui de notes sentimentales. Plus sentimentale que le Quartet West, tu meurs! Nom Dé Diou!

Avec cet air tranquille, cette allure décontractée qui se conjugue avec l'ouest, nos hommes ont attaqué *Relaxin At Camarillo* de Charlie Parker après qu'on eut projeté sur écran des extraits d'un film mettant en vedette Lauren Bacall et Humphrey Bogart alias Philip Marlowe. Et alors? Ils ont fait un contrepied.

Au lieu d'y aller à fond de train, ils ont disséqué ce *Relaxin At Camarillo* en se relaxant. C'est bête à dire, mais c'est comme ça. Mais ils ont surtout magnifiquement interprété ces pièces langoureuses au possible que sont *Always Say Goodbye* et *Blue Pearl*.

C'est pas compliqué, le Quartet West c'est *Blue Sentimental* au coton.

FESTIVAL
DE JAZZ
DE MONTRÉAL

JAZZ Un Colomb du jazz

SUITE DE LA PAGE 1

clave paradisiaque en plein centre-ville, le quadrilatère d'Atlantide émerge comme par magie de l'asphalte et du béton autour de la Place des Arts. Onze fois en onze jours, quand j'arrive sur le site du FIJM, la même sensation m'envahit: je me sens comme un découvreur venu du bout du monde. Un Colomb du jazz. Sans jeu de mots.

La sensation s'estompe quand le carrosse de Christophe redevient citrouille. Bon, voilà que je me gourde d'histoire, moi: c'est le jazz qui m'enfièvre. Ce que je voulais dire, c'est que je suis toujours un chouia tristounet quand je retourne à la maison après le dernier show de la journée, le meilleur, évidemment, celui de la série Labatt Blues en reprise au Spectrum, celui qui commence à minuit et demi et s'achève au last call, celui où je retrouve invariablement le collègue Truffaut, Nestor Burma de la profession, qui y rejoint lui-même sa vieille bande de copains, toujours les mêmes depuis l'enfance de Louis Armstrong. Il me semble que je devrais rester sur place pendant toute la durée du festival et marquer les jours à la craie sur le trottoir, comme Robinson dans son atoll perdu. Année après année, j'envisage en cela cette amie d'un autre journal dont la salle de rédaction est trop éloignée du site et qui séjourne par conséquent au Méridien le FIJM durant (Le Devoir, sis à l'intersection Président-Kennedy et de Bleury, est collé au site) il faudrait songer à installer une tente sur le toit du Caron Building). Elle dort au Festival, ma condisciple vernie, se réveille au Festival, respire au Festival, vit au Festival.

Comme les touristes. Ah, touriste au Festival de jazz, cela doit être formidable! Arriver d'un peu partout, de Hollande, du Japon, d'Australie, du Saguenay, de toutes ces villes américaines où la violence ambiante empêche tout évé-

nement d'une telle ampleur (même à La Nouvelle-Orléans, ville-mère du jazz, on festivalise loin du centre, dans un grand terrain vague ceinturé comme un enclos), et découvrir Montréal à partir d'un atoll luxuriant surgi au beau milieu de la ville, où l'on peut vivre jazz, dormir jazz, boire jazz et manger jazz. Ils ont tous le même point d'interrogation imprimé dans le front, les touristes: comment un festival aussi sécuritaire (sans paranoïa), aussi propre (sans pasteurisation: c'est aussi un festival d'odeurs et de saveurs), aussi jazzophile que populaire, aussi insularisé qu'ouvert à la ville, est-il possible en 1995? Je n'ai pas de réponse pour eux, seulement un indice. Gageons que les organisateurs du Jazz & Heritage Festival de La Nouvelle-Orléans n'élisent pas domicile dans leur terrain vague: ceux du FIJM couchent au Méridien. Chez eux. Il deviennent citoyens de la cité jazz, comme vous et moi.

Faute d'avoir ma chambre audit Méridien, j'y passe et repasse le plus souvent possible: c'est là qu'est la salle de presse, surplombant le site. C'est mon point d'ancrage. La salle fermée, je m'éternise quelquefois au foyer de l'hôtel, là où les musiciens se croisent, se tombent dans les bras et, quand le cœur leur en dit, montent sur la petite scène et se livrent ensemble à des jams impromptus. Dans l'ascenseur, celui qui est bâti à l'extérieur de l'édifice et que l'on voit de la rue Jeanne-Mance, on frôle des géants. En cinq ans, je me serai trouvé par pur hasard aux côtés de Stéphane Grappelli, Nina Simone, Oscar Peterson. Une fois, les portes se sont ouvertes et Cab Calloway m'est apparu. Cab Calloway lui-même en personne, le grand monsieur «Hi-De-How» du Cotton Club, aujourd'hui disparu. Je l'ai salué. Il m'a gratifié de son formidable sourire aux mille dents, qui a resplendi jusqu'au bout du monde. C'est-à-dire à Montréal-Nord.

RETRAITÉS «Bon boss»

SUITE DE LA PAGE 1

monds doit aussi assumer les frais judiciaires liés à cette affaire. L'ex-compagnie Simonds, de Granby, a fermé ses portes en novembre 1988.

Depuis ces événements, les compagnies Singer et Simonds sont respectivement devenues TSCO of Canada Ltd. et Eljer Manufacturing Canada Inc. Dans le cas de Singer, quelque 250 retraités sont morts depuis que la compagnie conteste en cour son obligation de verser le surplus de la caisse de retraite à ses ex-employés. Plusieurs retraités de Simonds sont eux aussi décédés depuis le début de cette bataille juridique et n'auront donc jamais pu toucher leur argent. Plusieurs retraités de ces compagnies ont aujourd'hui entre 78 et 80 ans. Plusieurs ont travaillé pour les ex-Singer et Simonds pendant 40, 45 ou 50 ans.

Hier, Robert Châteauneuf, représentant des employés de l'ex-Singer, a dit vouloir organiser une journée «raccourci», utilisant un terme de l'industrie de la couture, pour célébrer cette «victoire totale» des employés. A cette journée «raccourci», il dit avoir notamment l'intention d'inviter l'humoriste Yvon Deschamps, auteur de monologues sur les thèmes de «la bonne job» et du «bon boss». Alors que cette bataille a représenté pour lui des années de travail bénévole pour la cause des retraités, M. Châteauneuf s'est dit «soulagé et fier» des résultats.

Dans l'immédiat, les retraités de Singer ou leurs descendants peuvent s'attendre à recevoir une somme de 12 000 à 15 000 \$. Les causes respectives des retraités de l'ex-Singer et de l'ex-Simonds sont distinctes tout en étant jumelles. L'évolution de ces deux causes devant les tribunaux s'est déroulée de façon conjointe.

Dans le cas de Singer, la Cour supérieure et de la Cour d'appel du Québec avaient déjà déterminé que la compagnie avait outrepassé ses droits en modifiant unilatéralement le régime pour s'approprier l'excédent d'actif de la caisse de retraite. La Cour avait également décidé que la compagnie ne pouvait pas s'abstenir de payer ses cotisations parce qu'il y avait un surplus dans la caisse de retraite, et que Singer ne pouvait pas non plus payer ses frais d'expertise à même la caisse de retraite des employés. Alors que ce sont les employés de Simonds et de Singer qui étaient au départ allés en Cour supérieure dans ce dossier, ce sont leurs ex-employeurs qui ont réclamé, sans succès, les jugements de la Cour d'appel et de la Cour suprême.

Hier, en fin d'après-midi, le cabinet de la ministre de la Sécurité du revenu du Québec, Jeanne Blackburn, annonçait la mise sous tutelle du régime de retraite de l'ex-Singer et la nomination du bâtonnier Michel Jolin comme curateur du régime. Cette décision fait suite à une enquête menée dans ce dossier par Me Guy Dorion, à la demande de la Régie des rentes. La ministre Blackburn a dit vouloir s'assurer que la Régie verrait à ce que la liquidation de la caisse de retraite de Singer s'effectue le plus rapidement possible. Elle devra également s'attarder à l'ensemble du dossier de la gestion des fonds de retraite le plus tôt possible.

Les employés de l'ex-Simonds étaient syndiqués auprès de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Aussi, le vice-président de la CSN, Roger Valois, a réclamé hier, de la part de Mme Blackburn, l'adoption d'une loi pour empêcher les employeurs d'agir unilatéralement en s'accapant les surplus des caisses de retraite et les congés de cotisations.

LAPOINTE «Je sais que je vais probablement jouer pour les gens qui entrent sur le site et cherchent leur place»

SUITE DE LA PAGE 1

la République. Dans le petit local de sa maison de disques parisienne (Tristar), il fait les 100 pas en attendant les rares journalistes venus le rencontrer.

Car pour l'instant, tout ce qu'on sait de lui à Paris, c'est que son nom s'est retrouvé or on ne sait quel miracle au bas de l'affiche des Rolling Stones. Pour le reste, son disque, Obsession, est bien sorti en mars mais il ne tourne que dans quelques radios de province. Accaparé par sa tournée au Québec, Lapointe n'a pas fait de promotion et les ventes sont proches du zéro absolu. Seules quelques revues spécialisées en ont parlé. Pour l'instant, la presse française ne sait pas trop où situer «ce jeune homme aux traits poupins» qu'elle compare tour à tour à Bruce Springsteen, John Mellencamp, Johnny Halliday... et Francis Cabrel!

Comment ce chanteur qui traînait sa guitare dans les cégeps de province il y a deux ans à peine s'est-il retrouvé sur la scène de Longchamp? La réponse s'appelle évidemment Donald K. Donald. Producteur d'une partie de la tournée des Stones en Amérique, la maison de production

montréalaise a organisé une rencontre en coulisses entre son poulain et les Rolling Stones lors de leur passage au Stade olympique de Montréal. Donald Thurston a négocié le tout avec le producteur de la tournée mondiale des Stones, Michael Kohl, quelque part entre Montréal, Londres et Buenos Aires. Il fallait probablement une voix francophone dans cet océan de décibels anglo-saxons. Sans oublier que LCB, une filiale de Donald K. Donald, coproduit les spectacles des Stones à Paris et Montpellier.

Pour sa première apparition en France, Eric Lapointe ne pouvait donc espérer mieux... ou pire!

Mieux, parce que la moitié du show-business français donnerait aujourd'hui sa chemise pour être dans les sousliers de ce Québécois venu de nulle part. Il n'y a pas un seul professionnel du spectacle qui, à défaut de savoir qui est Eric Lapointe, ne sache qu'il fait la première partie des Rolling Stones.

Mais Lapointe ne se fait pas d'illusion. Il sait qu'il ne fait que «la première partie de la première partie». La véritable vedette américaine étant en réalité le groupe hard rock bon chic bon genre Bon Jovi. Lapointe sait aussi que pendant les 30 minutes qui lui sont réservées, les spectateurs

auront peut-être autre chose à faire qu'à savourer ses balades rock.

«Je sais que je vais probablement jouer pour les gens qui entrent sur le site et cherchent leur place. [...] J'essaie simplement de comprendre comment ça marche ici, comment le public français réagit. J'ai une chance unique de piquer la curiosité et de jouer devant tous les médias français en même temps.»

Faire la première partie des Stones à Paris, «c'est un investissement pour l'avenir. Ça te positionne dans l'industrie», explique son agent, Yves-François Blanchet. Après le feu d'artifice de Longchamp, Eric Lapointe devra réapprendre à chanter dans de petites salles obscures. Dans deux semaines, il sera aux Francofolies de La Rochelle et il est question de plusieurs spectacles en France cet automne. Ce printemps, il a reçu sa première lettre d'une admiratrice française.

Pour sa première parisienne, Lapointe n'a pas fait de préparation particulière, sinon la centaine de représentations qui l'ont mené depuis plusieurs mois dans tous les coins du Québec. Il donnera ce soir environ le tiers de son tour de chant habituel et a choisi pour cela ses chansons

les plus populaires, dont ses deux succès: N'importe quoi et Marie-Stone.

En attendant le moment fatidique, le bum de Montréal a visité «les entrailles de la nuit» parisienne, dit-il. «Je ne suis pas un visiteur de cathédrales et je n'ai toujours pas vu la tour Eiffel.» Sauf un bref séjour en banlieue il y a six ans, Eric Lapointe ne connaît pas la capitale française. Mais légende oblige! À Paris comme à Val d'Or ou à Drummondville, il ne traverse pas une ville sans écumer les bars avec quelques amis musiciens.

Après le spectacle, il téléphonera peut-être à sa «coloc» ou à sa mère. Ensuite, il passera probablement la nuit dans un bar de la place de la Bastille ou de la République. Dès dimanche, il sera à bord de l'avion en direction de Trois-Rivières, où il donne un spectacle dès son retour. Ensuite, ce sera le retour à la normale: Sorel, Québec, etc.

Mais pour l'instant, Lapointe ne laisserait sa place à personne. Il ne le dit pas, mais le trac lui étreint déjà la gorge. Il durera jusqu'à ce que le «road manager» pénètre dans sa loge et lance le fatidique: «Cinq minutes!» «Alors, dit-il, il faudra y aller et ne plus penser à rien.»

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION: (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559